

Cycle scientifique
2022-2025

GLOBAL ECONOMIES MONDIALES
ÉCONOMIES MONDIALES
ECONOMIES MONDIALES
GLOBAL ECONOMIES MONDIALES
ÉCONOMIES MONDIALES
GLOBAL ECONOMIES MONDIALES
ÉCONOMIES MONDIALES
GLOBAL ECONOMIES MONDIALES
ÉCONOMIES MONDIALES

Économies mondiales	01
Tendances des économies mondiales	01
Interdépendance mondiale et commerce international	02
1. Interdépendance et centre de gravité économique	03
1.1 Chaînes d’approvisionnement et sécurité alimentaire	04
1.2 Égalité et équité	06
1.3 Extraction des ressources naturelles et sécurité	07
Questions	09
2. L’économie numérique	09
2.1 Commerce électronique et échanges numériques	10
2.2 Monnaies numériques	11
2.3 Inégalités dans un monde de plus en plus numérique	12
Questions	13
3. Biens publics mondiaux	13
3.1 Internet : un bien public mondial ?	15
3.2 Arts, culture et industries de la création, des biens publics ?	15
3.3 Économie des biens publics et enjeux de croissance	16
Questions	17
Conclusion	18
Références	19

Économies mondiales



Le programme de leadership de la Fondation Pierre Elliot Trudeau offre un parcours de leadership de trois ans pour chaque cohorte de boursier.e.s. Ce parcours est contextualisé par un thème scientifique avec une dimension interdisciplinaire qui reflète un ensemble d'enjeux actuels qui sont importants pour l'avenir du Canada et du monde. Le thème scientifique du cycle 2022-2025, *Économies mondiales*, permettra aux boursier.e.s d'explorer, en partant du point de vue du commerce, les incidences économiques de certaines grandes tendances, telles que le déplacement du pouvoir des économies mondiales, la croissance de l'économie numérique, l'aggravation des inégalités économiques et la pandémie actuelle. Ce thème permettra aux membres de la communauté de la Fondation de réfléchir sur ce à quoi l'avenir de l'économie mondiale pourrait ressembler pour un Canada et un monde prospères et équitables.

Tendances des économies mondiales

Les deux dernières décennies ont été marquées par de profondes transformations qui ont influencé l'économie mondiale et le commerce international. Nous avons notamment assisté à un essor de la numérisation qui a conduit

à une expansion de l'économie numérique,¹ à d'importantes mutations des relations commerciales liées à l'ascension de puissances économiques nationalistes,² à l'émergence d'accords ou de mécanismes bilatéraux ou multilatéraux de sécurité hybrides pour l'extraction naturelle et à une société de surveillance omniprésente.³ Bien que ces changements offrent des possibilités inédites en matière d'innovation avec, notamment, de nouvelles façons de travailler et une interconnexion accrue, on a pu observer la persistance, l'intensification ou l'apparition de certains impacts socio-économiques négatifs. Le monde a également connu, pour la première fois depuis un siècle, une crise sanitaire mondiale dévastatrice causée par une pandémie.

Plusieurs chercheur.se.s et expert.e.s du commerce international et de l'économie mondiale, ainsi que les médias s'intéressent à l'augmentation des inégalités – sur les plans locaux, nationaux et international; ainsi qu'aux multiples défis liés, entre autres, à la santé et à la gouvernance, à l'éthique, aux changements climatiques, à la polarisation sociale et politique, à la démocratie et à la participation citoyenne, aux migrations et aux droits du

travail. Il convient de s'interroger sur la façon d'exploiter les transformations de l'économie pour le bien de toutes les populations de manière à favoriser un développement inclusif, équitable et durable. La recherche sur les inégalités dans le monde couvre de nombreux domaines et orientations et concerne des choix gouvernementaux et politiques. Elle suscite une réflexion approfondie sur les économies locales et mondiales et requiert une recherche innovante, percutante et orientée vers un avenir meilleur.

Le thème des *Économies mondiales* explore les enjeux de l'interconnexion des économies locales et mondiales au XXI^e siècle, en se concentrant sur le commerce international, ainsi que sur les biens publics mondiaux et l'économie numérique. Le thème du cycle scientifique 2022-2025 de la Fondation Pierre Elliott Trudeau sera également influencé par la pandémie actuelle et les politiques nationales et internationales auxquelles elle a donné lieu, ainsi que par les nombreuses formes de protectionnisme commercial qu'elle a contribué à cristalliser. La diversité des sujets développés autour de ce thème découle de la pluralité des perspectives qui est au cœur même des discussions sur l'économie. Pour aborder les principaux enjeux exposés dans ce document, les boursier.e.s pourront se référer et réfléchir à l'impressionnant corpus de connaissances développé par des économistes, de même que par des juristes, des sociologues et des politologues, des chercheur.se.s interdisciplinaires dans les domaines des sciences sociales, des arts et des sciences humaines, ainsi qu'aux contributions de spécialistes des affaires autochtones et de la politique publique.

Interdépendance mondiale et commerce international

L'interconnectivité de l'économie mondiale n'est pas un phénomène récent. Aussi ancienne que le commerce, elle remonte à l'histoire des civilisations et des conquêtes : le commerce triangulaire, la route de la soie et la Méditerranée étaient des routes commerciales transcontinentales dotées de mécanismes transactionnels complexes. De nos jours, les économies sont plus interdépendantes qu'elles ne l'ont jamais été. Au cours des dernières décennies, plusieurs tendances sont apparues dans le domaine de l'économie, et les transformations des économies nationales et mondiales ont influencé les chaînes de production, le commerce international et la main-d'œuvre dans le monde entier.⁴

Si les revenus de toutes les populations, tant des pays développés que des pays en développement, ont crû, les inégalités ont augmenté aux niveaux macroéconomique et microéconomique.⁵ Bien que certaines réformes intérieures soient facilitées ou rendues possibles par les traités internationaux et les politiques nationales,⁶ les accords commerciaux, tels que l'Espace économique européen, l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) et l'Accord de libre-échange entre la Chine et l'ASEAN, sont également associés à des impacts et à des déséquilibres inattendus, qui appauvrissent parfois des secteurs entiers. Ce phénomène est amplifié par les effets et par la complexité croissante des chaînes d'approvisionnement mondiales, comme l'ont montré les perturbations mondiales dans les approvisionnements alimentaires et en fournitures médicales pendant la pandémie de COVID-19.⁷

Au début des années 1990, un quasi-consensus en faveur du libre-échange a dominé l'élaboration des politiques, orientées principalement par les États-Unis. De nombreux « économistes du courant dominant ne se sont pas rendu compte que la mondialisation conduirait à une "hypermondialisation" et à d'énormes bouleversements économiques et sociaux, en particulier pour la classe moyenne industrielle américaine. »⁸ La minimisation des signes annonciateurs de l'avènement d'une rude concurrence chinoise et d'importants mouvements politiques, tels que le référendum sur le Brexit en 2016, le nationalisme économique et les mesures protectionnistes des États montants et du gouvernement américain de Trump, ou, à l'inverse, l'ouverture progressive d'économies comme celles du Brésil, ont ébranlé les fondements du commerce mondial.⁹ La récente élection des sociaux-démocrates à la chancellerie allemande après 16 ans de règne du parti de l'Union chrétienne-démocrate d'Angela Merkel pourrait également avoir des répercussions économiques pour l'Europe et ses partenaires commerciaux.¹⁰ Des analystes économiques soulignent actuellement la nécessité de repenser les politiques qui visent la connectivité des systèmes sociaux à l'échelle mondiale.¹¹

Les effets d'une économie mondialisée font encore l'objet de grands débats entre économistes, politologues, juristes et sociologues. Le commerce a des répercussions importantes sur la répartition des revenus, l'emploi et la sécurité alimentaire dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, dont beaucoup ont subi les conséquences d'une dépendance excessive à l'égard du système commercial multilatéral,¹² particulièrement dans la foulée de la crise financière de 2007.¹³ De plus, si

la mondialisation a effectivement réduit les distances, « des activités économiques, telles que la production et l'emploi, se déroulent de manière inégale à l'intérieur des pays et, par conséquent, la mondialisation a un impact différent selon les régions. »¹⁴

1. Interdépendance et centre de gravité économique

Plusieurs modèles mondiaux, dont un rapport du McKinsey Global Institute,¹⁵ montrent que le centre de gravité économique du monde se déplace de l'ouest vers l'est et, par extrapolation, on s'attend à ce qu'il se trouve quelque part entre l'Inde et la Chine en 2050.¹⁶ La nouvelle ère inaugurée par ce déplacement de pouvoir et d'influence, proclamée le « siècle chinois » par Joseph Stiglitz,¹⁷ a des répercussions profondes sur le commerce, l'industrie manufacturière et la compétitivité à l'échelle de la planète. Bien que certaines régions, telles que l'Afrique et l'Amérique latine et les Caraïbes (ALC), devraient bénéficier des nouvelles sources d'investissement extérieur, il est important d'envisager de nouveaux cadres pour soutenir les stratégies de développement qui visent à contrer les risques asymétriques résultant des défaillances du marché mondial dans une économie mondiale intégrée, comme le chômage et la marginalisation des pauvres. En outre, avec les importations qui devraient dépasser les exportations, le déficit commercial entre ces régions et la Chine continuera de se creuser.¹⁸ Il est reconnu que les économies émergentes doivent mettre en place des systèmes de gestion de la dette extérieure globaux, transparents et durables.¹⁹

À mesure que le centre de gravité financier et politique se déplace, on peut s'attendre à des perturbations importantes de la dynamique mondiale dans de nombreux domaines du commerce en dehors des dimensions purement

économiques. Notamment, alors que la richesse des États asiatiques croît de façon continue, de nouveaux modèles de populisme politique gagnent du terrain en Occident.²⁰ L'un des effets importants de cette situation est l'interventionnisme de plus en plus étendu de régimes traditionnellement autoritaires dans les domaines de l'économie et de la sécurité. Les économies du monde entier devront se pencher sur la gouvernance économique mondiale et ses incidences à long terme sur le respect des valeurs et des droits fondamentaux de la personne. Les universitaires jouent un rôle important dans la construction de l'avenir de notre économie mondiale. Ce processus nécessite de la créativité dans les processus de résolution de problèmes, de la collaboration interdisciplinaire et un sens de leadership pour se pencher sur un large éventail de questions. Entre autres, celles-ci comprennent des sujets aussi variés que la sécurité, les relations diplomatiques, la durabilité environnementale, les technologies et l'innovation, le commerce international et le droit du travail, les migrations, ainsi que le rôle et l'influence des organisations internationales ou multilatérales telles que l'Organisation mondiale du commerce.²¹

1.1 Chaînes d'approvisionnement et sécurité alimentaire

Les crises environnementales, financières et sanitaires des dernières décennies ont eu des répercussions profondes et durables sur le commerce international et, plus particulièrement, sur la gestion des chaînes d'approvisionnement. La vulnérabilité de la chaîne d'approvisionnement mondiale est devenue encore plus évidente avec le choc des approvisionnement qui a eu des répercussions dans le monde entier en février 2020, quand

la Chine, deuxième plus grande économie mondiale,²² a interrompu son commerce et sa production dans le but de contrer la propagation de la COVID-19 à l'intérieur de ses frontières.²³ L'effet d'entraînement s'est fait sentir dans le monde entier, avec d'importantes ruptures de stock temporaires, qu'il s'agisse de matières premières, de produits de consommation ou encore de fournitures pharmaceutiques et médicales.²⁴ Dans ce contexte, « tracer une voie durable vers le redressement après la pandémie [de COVID-19] » nécessite d'apporter des changements dans les approches mondiales du commerce et du développement.²⁵

La pandémie et ses conséquences représentent l'exemple le plus éloquent de l'interdépendance économique mondiale, qui constitue une source importante d'inégalités entre les pays en développement et les pays développés. Il devient urgent de promouvoir la vaccination de masse, car « la pénurie prolongée de vaccins et la menace de nouveaux variants dangereux sont les principaux risques pour la reprise de l'activité économique et du commerce mondiaux. »²⁶ Même si les pays les plus riches atteignent leurs objectifs de vaccination, les analystes, l'OMS et la Banque mondiale ont estimé que l'économie mondiale risque de perdre de 9,2 à 11 billions de dollars US²⁷ en raison des chocs de la demande, des travailleurs malades et des fermetures. Avec un recul du PIB mondial de 4,3%, les Nations Unies rapportent que cette crise socio-économique exceptionnelle a causé la première hausse de l'extrême pauvreté depuis 1998 et la perte de l'équivalent de 255 millions d'emplois à temps plein par rapport au niveau de 2019.²⁸

Les activités commerciales, aussi importantes soient-elles, peuvent être ralenties par une crise mondiale, surtout dans un contexte de blocage des institutions internationales. Par conséquent, les pays pourraient devoir mettre en place des capacités de production intérieure pour éviter une dépendance excessive à l'égard des marchés internationaux pour les biens essentiels. Plusieurs types de protectionnisme ont figuré au premier plan des politiques commerciales au cours des dernières années, en particulier dans le contexte américain, avec les mouvements populaires d'« achat local » ou les droits de douane élevés imposés aux importations des principaux partenaires sous l'administration Trump.²⁹ Avec la « forte croissance des chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale »,³⁰ le nationalisme économique est loin d'être une relique d'une ancienne administration américaine, et le rôle des politiques en matière de commerce et de chaînes d'approvisionnement est plus pertinent que jamais.

Sur un autre front, les chaînes d'approvisionnement alimentaire mondiales, désormais essentielles à la sécurité alimentaire, ne peuvent être examinées d'un point de vue strictement national. Il convient d'adopter des approches novatrices susceptibles de déboucher sur une coopération économique mondiale et de donner aux pays à faible et moyen revenu les capacités de créer des chaînes de production et d'approvisionnement nationales.³¹

En outre, en raison des étés de plus en plus chauds et des sécheresses récurrentes dans le monde, nous sommes désormais dans « une crise alimentaire systémique à long terme ».³² Selon le dernier rapport annuel des Nations Unies sur la sécurité alimentaire, près de 10 % des habitant.e.s de la planète, soit environ

768 millions de personnes, étaient sous-alimenté.e.s en 2020, ce qui représente une augmentation de 118 millions de personnes par rapport à 2019.³³ Pourtant, l'émergence de technologies de pointe dans le secteur agroalimentaire pourrait fournir aux pays en développement et aux régions éloignées des moyens de produire de la nourriture avec peu d'investissements. De nouvelles stratégies de conception écologique, telles que « les cultures tolérantes au sel, les sources d'énergie renouvelables comme les biocarburants à base d'algues, ainsi que la bioremédiation biologique et l'atténuation des changements climatiques »,³⁴ permettent d'augmenter la production de manière durable. Des études récentes ont également encouragé l'utilisation de la technologie de blocs de chaînes – une nouvelle approche technologique numérique qui vise à garantir l'intégrité des données, la confiance, la transparence et le suivi complet des enregistrements de transactions entre les partenaires de la chaîne de valeur agroalimentaire.³⁵ D'autres recherches sont nécessaires pour s'assurer que ces technologies répondent aux besoins des parties concernées tout au long de la chaîne d'approvisionnement afin de garantir la durabilité.³⁶ Le succès de cette transition dépendra aussi largement de l'accès aux technologies. La sécurité alimentaire n'en demeure pas moins une question économique complexe que l'on doit examiner avec une approche interdisciplinaire qui tient compte, parmi différents aspects, de l'activité économique des populations appauvries, des tendances en matière de consommation durable, des changements climatiques, des incidences des zones touchées par des conflits ou des crises sanitaires comme celle de la COVID-19 sur l'approvisionnement alimentaire,

ainsi que de la perte permanente des structures agricoles et des moyens de subsistance traditionnels.³⁷

1.2 Égalité et équité

Les disparités dans la chaîne mondiale d’approvisionnement résultent en partie des contextes d’inégalités systémiques historiques qui se perpétuent dans les traités commerciaux actuels et affectent encore les populations minoritaires. Ainsi, l’histoire du capitalisme montre que les échanges internationaux passés, notamment le commerce triangulaire, ont fait office de catalyseur de la croissance économique de l’Europe du début de l’ère moderne.³⁸ La traite des esclaves a eu un impact durable sur toutes les régions impliquées et sur leur développement économique,³⁹ du fait de la convergence de forces culturelles et économiques particulières⁴⁰ et a essentiellement façonné les paysages commerciaux et économiques pour les siècles à venir, notamment les lois et les politiques raciales qui ont créé une bonne partie des inégalités sociales et économiques qui subsistent encore aujourd’hui.⁴¹ À l’heure où l’on insiste pour que les entreprises élaborent des mesures de responsabilité sociale afin de lutter contre la répartition inégale des richesses, les mouvements sociaux cherchent à corriger ce déséquilibre par une redistribution des coûts des disparités de longue date en demandant notamment aux institutions « d’assumer une plus grande part de ces coûts collatéraux – en dépensant des ressources supplémentaires pour éviter les conflits et les erreurs et pour indemniser les victimes – au lieu de les laisser reposer de manière disproportionnée sur les communautés minoritaires. »⁴²

À ces défis s’ajoutent, partout sur la planète, de nombreux problèmes sanitaires structurels, qui n’ont pas été abordés pendant la pandémie de COVID-19. La sécurité sanitaire, qui est devenue une priorité pour de nombreux pays développés au cours des dernières décennies, semble avoir supplanté d’autres valeurs cruciales telles que la solidarité et les droits de la personne.⁴³ Il est impératif que le nouveau cadre à partir duquel les événements mondiaux sont simultanément reconceptualisés tienne compte de la protection des droits de la personne et de l’évolution rapide des défis dont, notamment, la stigmatisation et la discrimination croissantes à l’égard de certains groupes, communautés ou personnes, l’exacerbation des inégalités sociales et de genre (p. ex., les rôles liés à la prestation de soins, la violence familiale, l’accès limité aux services de santé sexuelle ou reproductive), ainsi que la vulnérabilité de certaines populations (p. ex., les personnes âgées, les personnes handicapées, les sans-abri, les réfugié.e.s, les migrant.e.s, les prisonnier.e.s).⁴⁴

Les économies des pays à revenu faible ou intermédiaire et les systèmes fragiles du monde entier sont également confrontés, dans un contexte d’isolement social, à des risques élevés qui découlent de la faiblesse des infrastructures sanitaires, des difficultés d’accès à l’eau potable, de l’incidence élevée de la malnutrition et d’autres maladies chroniques, d’un grand nombre de personnes déplacées, ainsi que de la pauvreté.⁴⁵ Répondre aux enjeux de la santé requiert plus que jamais de la coopération internationale et ce sont les pays en développement qui bénéficieraient le plus d’un transfert de ressources et d’un soutien technique.⁴⁶ Dans le contexte actuel de connectivité mondiale, les nouvelles générations de dirigeant.e.s constituent notre

plus grand espoir pour ce qui est de trouver des solutions innovantes, de développer une vision élargie et d'établir des relations.

1.3 Extraction des ressources naturelles et sécurité

L'extraction des ressources naturelles est un des plus importants secteurs économiques de la planète. Il représente un quart du PIB mondial.⁴⁷ Cette industrie est néanmoins « embourbée dans des problèmes financiers, économiques, de gouvernance, sociaux et environnementaux, ce qui conduit à ce qu'on appelle la malédiction des ressources naturelles ou le paradoxe de l'abondance. »⁴⁸ Elle joue un rôle dominant dans 81 pays dont près de 70 % vivent dans l'extrême pauvreté.⁴⁹ Les sociétés multinationales (SMN) dont le siège social est situé dans des pays à revenu élevé contribuent à ce paradoxe, selon d'innombrables rapports faisant état de violations des droits de la personne, de la sécurité, de l'environnement et du droit humanitaire causées par leurs investissements à l'étranger et leurs filiales.⁵⁰

Une série de procès très médiatisés intentés devant des tribunaux nationaux et internationaux contre des opérations de multinationales, ainsi que l'examen minutieux de leurs activités par les organes créés au nom des traités internationaux des droits de la personne, les médias et les organisations de la société civile ont conduit à l'élaboration progressive de normes « volontaires » convenues au niveau international, telles que les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies⁵¹ ou le guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises.⁵² Les premières mesures visant à légiférer sur les pratiques des multinationales

de l'industrie extractive⁵³ vont de la mise en œuvre de législations nationales pénales ou civiles contre les violations des droits de la personne à des exigences de la loi plus directement applicables aux entreprises, telles que le « devoir de vigilance »⁵⁴ inscrit dans le droit français depuis 2017.⁵⁵ Des exigences plus larges en matière de déclaration sont également contenues dans des législations telles que la Directive européenne relative à la communication d'informations non financières⁵⁶ et la Loi britannique sur les sociétés⁵⁷ en ce qui a trait à la déclaration de renseignements concernant la protection de l'environnement, la responsabilité sociale et le traitement des employé.e.s, le respect des droits de la personne, la lutte contre la corruption, ainsi que la diversité dans les conseils d'administration des entreprises. Au Canada – où siègent plus de 70 % des plus grandes sociétés minières du monde –, la Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif⁵⁸ a été adoptée en 2014, obligeant les entreprises extractives à divulguer publiquement les paiements effectués aux différents paliers de gouvernement au Canada et à l'étranger (y compris les gouvernements autochtones et les sociétés publiques), conformément à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives mise en œuvre dans 55 pays.

Si ces initiatives représentent des avancées majeures vers une instauration accrue de l'État de droit dans le secteur des industries extractives, la réglementation de ce secteur demeure un domaine complexe qui nécessite une collaboration, une surveillance et une consultation multiétatiques et multisectorielles avec les communautés concernées, y compris les populations locales et les peuples

autochtones.⁵⁹ Il est en outre nécessaire de travailler en concertation avec les États qui viennent de se tourner vers une économie de marché ouverte pour renforcer ces cadres réglementaires.⁶⁰ Comme mentionné ci-dessus, le plus grand acteur émergent dans ce domaine est la Chine, avec une importante expansion de ses entreprises d'énergie, de construction, d'exploitation minière et de métallurgie qui investissent à l'étranger depuis la stratégie de mondialisation (Go Out Policy) lancée en 1999 et l'initiative chinoise « Une ceinture, une route » (Belt and Road Initiative) en 2013.⁶¹

Depuis une dizaine d'années, on a également assisté à un changement des stratégies visant à protéger les opérations et les ressources des multinationales, avec de nouvelles formes de partenariats hybrides de sécurité entre les sociétés de sécurité privées, les acteurs de la sécurité publique et d'autres parties prenantes, telles que les organisations non gouvernementales. L'une des principales justifications de ces nouveaux partenariats réside dans « l'incapacité ou le manque de volonté des entités étatiques pour répondre de manière indépendante à la myriade de problèmes de sécurité qui se posent sur les sites d'extraction des ressources. »⁶² La gouvernance de sécurité hybride a également varié avec des impacts inégaux sur les différents segments de la population et les moyens de subsistance naturels. Les ententes de sécurité peuvent engager les élites nationales, les civils armés ou les forces de police ou de la marine pour protéger des intérêts privés sans pour autant tenir compte de l'importance de protéger les communautés locales.⁶³ Certaines mesures de sécurité ont également été proposées pour répondre à d'autres objectifs géopolitiques.⁶⁴

De nouvelles formes de commerce mondial, qui concernent à la fois les industries d'extraction

naturelle, les flux migratoires et la sécurité à un vaste niveau, sont apparues ces dernières années grâce à l'exportation de technologies de surveillance qui reposent sur l'IA par de grandes puissances comme la Chine, les États-Unis, l'Allemagne, la France, le Japon, la Corée du Sud et le Royaume-Uni.⁶⁵ Nos « villes intelligentes » modernes, de plus en plus desservies par des réseaux sans fil 5G, utilisent différents types de méthodes électroniques, comme le WiFi public gratuit ou les capteurs et caméras pour collecter des données sur tout, de la circulation aux opérations commerciales en passant par la qualité de l'air. Cette surveillance omniprésente offre d'importants avantages en termes de sécurité, de santé et de consommation, tout en faisant disparaître toute forme d'anonymat dans nos activités et transactions quotidiennes lorsque l'on voyage, communique, effectue des opérations bancaires, travaille et consomme des biens numériques.⁶⁶ Cela a des conséquences importantes sur les politiques de sécurité nationales et internationales dans le monde entier, la concurrence technologique mondiale, les libertés individuelles et le respect de la vie privée.⁶⁷

L'impact considérable des industries extractives et des mesures de sécurité dans l'économie mondiale ne peut être sous-estimé dans les contextes des droits de la personne, de la durabilité environnementale, des moyens de subsistance des communautés locales, de la sécurité et de la gouvernance internationale. Les résultats les plus créatifs et les plus favorables dépendront largement de la capacité des universitaires, des analystes et des décideurs du XXI^e siècle à aborder ces questions par le biais d'une collaboration internationale et interdisciplinaire, d'une éthique et d'un leadership forts et d'une

participation inclusive et multisectorielle des parties prenantes.

Questions

Quels sont les impacts de l'externalisation mondiale sur les droits de la personne ?

Quels sont les moyens de soutenir l'augmentation du niveau de vie dans les économies émergentes ?

Comment peut-on définir l'interdépendance économique dans le déplacement de l'équilibre des pouvoirs que nous vivons aujourd'hui ?

Le commerce mondial peut-il être maintenu et amélioré alors qu'il existe un profond désaccord entre les principaux acteurs sur des questions fondamentales comme les droits de la personne et l'État de droit ?

Comment les institutions, telles que l'Organisation mondiale du commerce, et les accords peuvent-ils s'adapter aux nouvelles tendances économiques ?

Comment les accords commerciaux influencent-ils les réglementations nationales du droit du travail et remodelent-ils les conditions de travail ?

Que pouvons-nous attendre des nouvelles relations commerciales internationales ?

Comment le Canada devrait-il se positionner dans le commerce international en ce qui concerne la sécurité alimentaire et les pays à faible revenu ?

Comment la nature géopolitique de la Chine affecte-t-elle le commerce international et les chaînes mondiales d'approvisionnement ?

Quelles sont les répercussions des objectifs et des interventions géopolitiques des économies nationales sur les économies mondiales ?

Faut-il effectuer une redistribution des coûts sociaux pour réparer les torts historiques, et si oui, comment doit-on procéder ?

Que peut-on faire pour combler le déficit de gouvernance dans le secteur des industries extractives et, plus largement, dans les activités des entreprises multinationales ?

Quelles sont les différentes institutions et parties prenantes locales, nationales, régionales et internationales dans le domaine de l'extraction des ressources naturelles et quel rôle ont-elles joué ou pourraient-elles jouer pour assurer la transparence, la responsabilité, l'État de droit et l'inclusion dans leur secteur ?

Quelles sont les approches, stratégies ou actions innovantes que des individus et des entreprises peuvent mettre en œuvre pour renforcer la responsabilité sociale des entreprises au XXI^e siècle ?

2. L'économie numérique

L'économie numérique a une incidence sur presque tous les secteurs de l'économie mondiale, incluant les chaînes d'approvisionnement mondiales. En particulier, les nouvelles technologies ont eu un impact considérable sur l'approvisionnement alimentaire : grâce à des innovations de pointe, les industries agroalimentaires sont sur le point de modifier le paysage de la consommation et de la production alimentaires dans le monde entier.⁶⁸ Cela risque de provoquer une importante hausse du chômage, ainsi que des pertes de revenus dans les secteurs agricoles

en Occident, tout en offrant de nouvelles possibilités aux pays en développement, car « l'IA permettra aux pays à faible revenu de faire un grand bond en avant dans plusieurs secteurs. »⁶⁹ Les technologies numériques et interactives (p. ex., réalité virtuelle, augmentée ou mixte) ont également eu d'importantes répercussions dans de nombreux autres secteurs de l'économie mondiale, comme les industries de la création, les arts et la culture, l'éducation, la santé, l'information et la sécurité publique.

L'étude des économies numériques peut être divisée en deux catégories : les technologies numériques d'une part et les services bancaires, commerciaux et financiers numériques de l'autre.

2.1 Commerce électronique et échanges numériques

Depuis le début des années 2000, l'émergence de cybermarchés pour les transactions interentreprises (B2B) et entre entreprises et consommateurs (B2C) est en plein essor, ce qui a bouleversé la nature de l'intermédiation dans le commerce. Les marchés en ligne, tels qu'eBay, Amazon et Alibaba, mettent désormais les consommateur.rice.s et les fabricant.e.s en relation sans passer par des détaillant.e.s dans la chaîne de valeur ou pour les transactions.⁷⁰ Le commerce électronique, que l'on définit comme « tout commerce (le processus d'achat ou de vente de produits ou de services) qui se fait par l'entremise d'un support en ligne (Internet) »,⁷¹ a connu une croissance exponentielle depuis les années 2000 qui s'est encore amplifiée avec l'éclosion de la COVID-19 et les mesures de confinement. Les premières recherches menées depuis 2020 font état d'une hausse

moyenne d'environ 10 à 30 % des achats en ligne, alors que certaines entreprises ont connu une augmentation d'environ 50 %, allant même jusqu'à 150 % pour les épiceries, à 200 % pour les recettes des services d'abonnement⁷² et à 500 % pour le matériel médical. D'autres secteurs, tels que les voyages et les ventes de produits de luxe et de mode, ont connu une baisse en 2020.⁷³

On a loué le commerce électronique pour son intégration de fonctionnalités d'IA, qui permettent, par exemple, d'améliorer le service à la clientèle grâce à des robots conversationnels qui fonctionnent 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, d'analyser les données du marché, de gérer les produits, de prévoir les ventes, etc.⁷⁴ Cependant, les transactions commerciales électroniques s'accompagnent de certains risques liés à des tactiques numériques telles que « l'hameçonnage, les rançongiciels, l'usurpation, le détournement de site, le piratage et autres ».⁷⁵ On voit de plus en plus de fraudes dans les transactions en ligne : vol d'identité, fraude par carte de crédit et par faux commerce, rétrofacturation, triangulation, violation de données, déni de service et piratage de compte de messagerie.⁷⁶ La lutte contre ces stratégies frauduleuses dépend en grande partie de techniques innovantes parallèles, telles que des topologies d'apprentissage profond et l'infonuagique à haute performance et distribuée pour permettre aux institutions financières de réduire leurs pertes.⁷⁷ Les gouvernements cherchent également à mieux encadrer la fiscalité dans le monde numérique, à la suite de la transition fulgurante vers les plateformes de commerce électronique. Et si les paradis fiscaux ne constituent assurément pas une nouvelle tendance, l'émergence d'une

dimension numérique à cette pratique la rend d'autant plus complexe à réglementer.⁷⁸

Un autre corollaire de la numérisation des services et du commerce a été de redéfinir l'économie par la création d'entreprises de plateformes en ligne ou de « lieux ou infrastructures en ligne (sites Web et applications mobiles) conçus spécifiquement pour faciliter les transactions et autres échanges fructueux de biens, d'informations et d'opinions. »⁷⁹ L'économie des plateformes a envahi une multitude de secteurs, touchant plus de 5,2 millions d'établissements uniquement dans l'économie américaine,⁸⁰ depuis les célèbres Facebook, Twitter, WhatsApp et autres médias sociaux jusqu'au commerce de détail, comme mentionné ci-dessus, en passant par les transports (Lyft, Uber), l'immobilier (Realtor.com), les voyages et l'hébergement (Airbnb, TripAdvisor, Booking.com), le divertissement (Netflix, Spotify, Tencent, YouTube) et ainsi de suite.⁸¹ Le pouvoir de l'économie de plateforme a également conduit à la création d'écosystèmes mondiaux qui ont une incidence sur l'activité économique d'autres acteurs. On peut penser à Booking.com qui a intégré des hôtels du monde entier dans son écosystème pour réserver 1,5 million de chambres par jour, ou encore à Amazon, qui compte actuellement près de 2 millions de vendeur.se.s actif.ve.s dans le monde.⁸²

Il convient également de mentionner les enjeux de la concurrence mondiale et des monopoles de fait, qui ont un impact sur les revenus de secteurs entiers tels que la presse. Ces géants du numérique sont d'importants créateurs d'emplois dans le monde entier, mais ils restent largement non réglementés, ce qui contraste avec le fait que beaucoup de leurs produits populaires ont été développés grâce à « des

centaines de milliards de dollars d'argent public reçus sur plusieurs décennies », ⁸³ par la National Science Foundation pour l'algorithme de Google et la Defense Advanced Research Projects Agency pour Internet, le GPS et Siri.⁸⁴ Les faibles taux d'imposition sur les bénéfices considérables que ces sociétés réalisent grâce, entre autres, au contrôle du marché et à la vente aux annonceurs de données sur les utilisateur.rice.s acquises gratuitement sont considérés comme étant « pervers, compte tenu du fait que leur succès a été construit sur des technologies financées et développées par des investissements publics à haut risque. »⁸⁵ L'obligation redditionnelle de ces entités non gouvernementales est assurément une question essentielle et particulièrement pertinente dans le débat sur Internet en tant que bien public mondial.

2.2 Monnaies numériques

Depuis le début de la pandémie, les transactions numériques ont remplacé l'argent liquide pour de nombreuses opérations quotidiennes,⁸⁶ ce qui vient renforcer la tendance déjà croissante vers l'usage des monnaies numériques. Outre le célèbre Bitcoin, il existe « plus de 5 000 cryptomonnaies et jetons de chaînes de blocs en circulation », ⁸⁷ dont la grande majorité est soutenue par des réseaux privés. Cependant, les réseaux monétaires appuyés par les gouvernements gagnent également du terrain. Certains pays, comme la Chine et les États-Unis, ont réalisé dans ce domaine des avancées qui pourraient bientôt faire pression sur l'équilibre mondial actuel. C'est dans cette optique que la Banque du Canada prépare la mise en circulation d'un huard numérique. Cette « monnaie numérique peut engendrer de nouveaux canaux de paiement, de nouvelles

communautés transactionnelles et des réseaux de relations sécurisés – des éléments qui peuvent participer à la protection de l'identité monétaire du Canada. »⁸⁸ Ce projet comprend des aspects techniques, ainsi que des incidences en matière de gouvernance et d'élaboration de politiques⁸⁹ et portera sur des enjeux de sécurité, tels que le blanchiment d'argent et la lutte contre le financement du terrorisme, ainsi que sur les problèmes de volatilité qui affectent typiquement les « anciennes » cryptomonnaies.⁹⁰ Les cryptomonnaies qui éliminent les tierces parties financières classiques risquent de perturber le système économique actuel mais, avec de la transparence et une gouvernance adéquate, elles ont aussi la possibilité de promouvoir la création de nouvelles richesses. Dans un avenir proche, le secteur public devra prendre des décisions importantes pour orienter le développement des monnaies numériques aux échelles locales et mondiale.⁹¹

2.3 Inégalités dans un monde de plus en plus numérique

Un grand nombre d'inégalités sont soit accrues soit causées par le déséquilibre technologique entre les hémisphères et, pour reprendre les termes de Hans Rosling, chercheur suédois en santé mondiale, par la « maladie du déficit de la mondialisation »⁹². Ainsi, les États membres de l'OCDE détiennent 90 % du marché mondial des technologies et des biens d'environnement, une réalité qui a ralenti et compliqué la libéralisation des échanges sur ce marché. De même, les populations vulnérables, et en particulier les femmes et les jeunes filles, sont encore « fortement touchées par le fossé numérique »⁹³. Après des années d'externalisation⁹⁴ et d'« économie à la demande » (*gig economy*), le travail numérique

et le « travail du clic »⁹⁵ sont deux des plus récentes tendances dans les pratiques mondiales en matière d'emploi. La dernière, un travail répétitif très mal rémunéré qui permet d'innombrables opérations sur les réseaux sociaux, représente de façon frappante les inégalités liées au travail entre les populations et les nations du monde. On commence seulement à voir apparaître des études sur les nouvelles formes d'organisation de la main-d'œuvre technologique au moyen d'outils numériques,⁹⁶ mais cela conduit à nouveau à des écarts importants entre les possibilités offertes aux personnes qui utilisent régulièrement les médias sociaux et à celles qui n'ont pas un accès comparable à la technologie.

La numérisation des plateformes a, dans certains cas, aboli les distances dans le commerce et la finance, permettant aux petites et aux micro-entreprises d'avoir facilement accès à des outils pour atteindre un public mondial. Parallèlement, celles-ci sont confrontées à l'incertitude et aux coûts élevés de mise en conformité avec les réglementations nationales sur les flux transfrontaliers de données.⁹⁷ De nombreuses populations rurales se heurtent également à un accès difficile, voire inexistant, aux technologies et à l'Internet, un problème qui relève à la fois d'un manque d'infrastructures et des échecs des politiques internationales et nationales concernant le secteur technologique.⁹⁸ Ce n'est que récemment et de manière sporadique que des initiatives ont été lancées pour éliminer les barrières créées par le fossé numérique entre les milieux urbains et ruraux en matière d'éducation,⁹⁹ de mobilité,¹⁰⁰ d'accès aux services publics¹⁰¹ et aux soins de santé,¹⁰² entre autres. Sachant que plus de 45 % de la population mondiale (plus de 3 milliards de

personnes) vit dans des zones rurales, des scientifiques de premier plan dans le domaine de l'interaction personne-machine ont déclaré que « le moment est venu de mettre l'accent, de façon radicale, sur l'informatique en milieu rural... de comprendre, de concevoir et de construire des technologies informatiques adaptées aux besoins, aux aspirations et aux pratiques des communautés rurales du monde entier. »¹⁰³

Un autre des enjeux qui sont importants actuellement pour l'économie mondiale est la création numérique de valeur économique. De par leur puissance, certaines multinationales du numérique exercent un déséquilibre de force en raison du pouvoir social et politique qu'elles détiennent en termes de diffusion des connaissances et de communication.¹⁰⁴ Grâce à leur capacité à échapper à l'impôt, ces entités contribuent à l'économie de l'offre, renforçant non seulement leurs effets tangibles sur les inégalités économiques, mais aussi « la croyance... que la seule façon d'améliorer la vie des gens ordinaires est d'enrichir les riches et d'attendre que les bénéfiques ruissellent vers le bas. »¹⁰⁵ Un tel discours peut avoir un effet délétère sur des éléments importants du contrat social, tels que l'acceptation fiscale.¹⁰⁶ Certaines personnes croient toujours que ces multinationales contribuent à réduire le fossé numérique par leurs efforts de décentralisation et le fait qu'elles donnent accès aux outils d'information et de communication à des populations marginalisées.¹⁰⁷ La fin justifie-t-elle les moyens ?

Questions

Est-il possible de concilier la préservation des emplois et des moyens de subsistance dans le secteur agroalimentaire des pays industrialisés tout en offrant aux pays en développement des possibilités d'accroître leur richesse ? Et si oui, comment y arriver ?

Les technologies numériques peuvent-elles contribuer à la durabilité ?

Quelle est l'incidence des monnaies numériques émises par des gouvernements sur les pratiques commerciales actuelles ?

Quels sont les principaux rôles et responsabilités des gouvernements et des institutions financières du secteur public en ce qui a trait aux monnaies numériques ?

L'accès à l'IA aidera-t-il les pays en développement à créer de la richesse ?

Quelles politiques les gouvernements pourraient-ils élaborer afin de mieux réglementer les contributions fiscales des géants du numérique ?

Comment l'économie numérique et l'innovation ont-elles eu ou peuvent-elles avoir une influence sur certaines populations, certains emplois, domaines ou secteurs de travail ?

3. Biens publics mondiaux

Avec une chaîne mondiale d'approvisionnement interdépendante, de nouvelles technologies et des ressources communes limitées, les biens publics mondiaux (BPM) jouent un rôle de plus en plus important, notamment parce qu'ils représentent des intérêts communs au sein de la communauté internationale. Cependant, les BPM sont difficiles à réglementer, ils

ne peuvent être traités par des nations ou des entités individuelles et ils soulèvent des questions de responsabilité, d'élaboration de politiques internationales et de partage des coûts.

Le concept de BPM suscite un intérêt croissant en économie internationale depuis une dizaine d'années.¹⁰⁸ L'intégration de ce concept, développé à l'origine par des philosophes tels qu'Adam Smith et David Hume, dans les cadres économiques a été initiée, pour la première fois, au milieu du XX^e siècle par les travaux fondateurs de Paul Samuelson et de Mancur Olson.¹⁰⁹ Un BPM peut essentiellement être défini par deux caractéristiques : la non-rivalité (une personne peut l'utiliser sans en réduire l'accès aux autres) et la non-exclusion (accessible à tou.te.s, qu'on ait contribué ou non à sa production). Les feux de signalisation, l'air pur, l'ordre public, la paix et la sécurité en sont des exemples.¹¹⁰

En dépit de l'idée selon laquelle les BPM s'étendraient à tous les pays, à tous les peuples et même à toutes les générations,¹¹¹ les caractéristiques de non-rivalité et de non-exclusion des BPM sont controversées, car elles sont affectées par les réalités qui imprègnent l'interdépendance économique mondiale.¹¹² Parmi ces réalités, on pourrait citer : « l'instabilité financière, les changements climatiques, les maladies transmissibles, le commerce illicite, le terrorisme international, la pénurie de ressources naturelles et les menaces liées aux nouvelles technologies... qui viennent s'ajouter à des problèmes plus anciens comme la prolifération nucléaire, les conflits géopolitiques et – encore – les privations humaines inconscientes. »¹¹³ Il devient dès lors essentiel d'examiner les BPM d'un point de vue politique et de comprendre et d'aborder les

facteurs qui nuisent à l'approvisionnement de ceux-ci.

Le BPM le plus actuel en ce moment est sans doute la santé publique. La pandémie de COVID-19 a montré que la santé publique est confrontée à une « série de défis interconnectés »¹¹⁴ pour lesquels le partage des coûts et des ressources, ainsi que l'adaptation de lois internationales, sont essentiels.¹¹⁵ La déclaration des dirigeants du G20, signée lors du sommet de Riyad en novembre 2020, reconnaît « le rôle de la vaccination à grande échelle en tant que bien public mondial ». ¹¹⁶ Les BPM comprennent également « la lutte contre les changements climatiques, l'instauration de pratiques réglementaires universelles et l'éradication des maladies infectieuses ». ¹¹⁷ Les Nations Unies considèrent également la dignité humaine fondamentale, la paix mondiale et la gestion concertée des connaissances, ce qui inclut le respect des droits de propriété intellectuelle, comme des BPM essentiels. Plusieurs institutions et États aspirent à une « infrastructure institutionnelle harmonisée par-delà les frontières pour favoriser des objectifs tels que l'efficacité du marché, les droits universels de la personne, une gouvernance transparente et responsable et l'harmonisation des normes techniques. »¹¹⁸

Grâce à des études de terrain comparatives et internationales, la recherche universitaire peut contribuer à des solutions innovantes pour la gouvernance locale, nationale et internationale des BPM. Des études ont proposé, par exemple, des alternatives à la vision binaire public-privé de la gouvernance ou des discours anthropocentriques qui feraient une plus grande place à des systèmes de gouvernance décolonisés, à l'écologisme de marché, à la société civile, à des économies communautaires

ou à la participation d'une pluralité de parties prenantes dans le développement des cadres de gouvernance des ressources.¹¹⁹

3.1 Internet : un bien public mondial ?

Un des enjeux importants qui concernent les BPM est de savoir si Internet, ou l'accès à celui-ci, peut être considéré comme un bien public mondial ou un droit de la personne – ou les deux.¹²⁰ En 2016, les Nations Unies ont adopté une résolution qui « souligne qu'il importe d'appliquer une démarche fondée sur les droits de l'homme dans la mise en place et le développement de l'accès à Internet » et « invite tous les États à faire des efforts pour combler le fossé numérique sous ses formes multiples. »¹²¹ Compte tenu de l'importance capitale des communications numériques, l'accès à Internet demeure un marqueur d'inégalités, tout comme la capacité informatique, et les populations traditionnellement marginalisées n'ont toujours qu'un accès limité ou inexistant à Internet.¹²² Les enjeux développementaux et politiques sont nombreux lorsqu'il est question du manque d'accès à Internet et des capacités des processus analytiques tels que l'IA. Outre le manque d'accès dans les régions éloignées, on a vu récemment des États fermer ou bloquer une partie ou la totalité de l'accès à leur population, notamment en Égypte et en Syrie en 2011, en Inde en 2015 et en Turquie en 2016. Des études indiquent que ces fermetures représentent des milliards de dollars en pertes commerciales pour les pays concernés.¹²³ L'accès à l'information sur Internet est-il un BPM en 2021 ? Pour répondre à cette question, la société doit l'examiner sous l'angle de l'économie du développement, de la pauvreté, de la réglementation du secteur

privé, du commerce numérique et d'une série de perspectives technologiques, de l'ingénierie électrique à la gestion des données, mais aussi du point de vue des inégalités entre les sexes et du droit international.

3.2 Arts, culture et industries de la création, des biens publics ?

En plus des biens naturels, infrastructurels et technologiques, l'on peut se demander si les arts, la culture et les industries de la création peuvent être considérés comme un « bien public ». En termes de valeur économique mondiale, les industries culturelles et de la création généraient 250 milliards de dollars US de recettes d'exportation mondiale par an et un chiffre d'affaires de 2 250 milliards de dollars US avant la COVID-19.¹²⁴

La question de catégoriser ces secteurs en tant qu'« industries de pointe » ou comme « service public » devient pertinente en fonction du niveau de protection publique ou de soutien financier dont ils bénéficient.¹²⁵ Cela s'est avéré important, par exemple, en période de pandémie, étant donné que la crise a eu des répercussions indéniables sur les secteurs des arts et de la culture dans le monde entier, à l'exception des services soutenus par des solutions numériques, comme la vidéo sur demande, la diffusion en continu et les impressions en ligne.¹²⁶

La réponse à cette question est toutefois complexifiée par l'importance de protéger les droits de propriété intellectuelle qui va à l'encontre des caractéristiques traditionnelles de non-rivalité et de non-exclusion des BPM. La propriété culturelle peut également être « considérée comme l'objet de droits individuels, de droits de propriété, mais aussi

comme un bien commun ou du patrimoine public, essentiels au sentiment d'appartenance à un corps social collectif et à la transmission de ce sentiment aux générations futures. »¹²⁷ D'autres difficultés apparaissent dans le contexte de la croissance de la médiation des arts et du patrimoine culturel par le biais des technologies numériques qui permettent de mobiliser le public, les artistes, les utilisateur.rice.s et les chercheur.se.s.¹²⁸ Récemment, des spécialistes australien.ne.s des arts de la création ont suggéré une reconstruction interdisciplinaire de la catégorisation économique de « valeur publique » pour englober les industries artistiques et culturelles, au lieu de les considérer comme des BPM, afin de mieux aborder leur gouvernance par rapport à leur valeur quantifiable et qualitative.¹²⁹ De telles solutions sont intéressantes à explorer à l'heure où la relance de ces secteurs est cruciale.

3.3 Économie des biens publics et enjeux de croissance

Cela fait plusieurs décennies que l'on remet en question le principe de croissance perpétuelle et cette réflexion semble encore plus pertinente au moment où notre préoccupation pour les ressources limitées de la biosphère croît de jour en jour. L'économie écologique, par exemple, repose sur la notion que l'économie est un système ouvert lié à la fois à la société et à l'environnement physique et que la croissance ne peut être illimitée. Depuis les années 1980, des économistes écologiques tels que Herman Daly ont critiqué la notion de croissance de l'économie néoclassique, dans la mesure où elle « nie formellement le concept de limite de futilité. »¹³⁰

De la même façon, plusieurs solutions ont été proposées dans le but d'améliorer ou de remplacer le PIB en tant que mesure quantitative. En 2020, le Forum économique mondial a lancé un appel à l'action : « un effort international renouvelé pour converger vers des objectifs de politique économique qui vont au-delà de la croissance du PIB. »¹³¹ Si la réglementation du travail a été critiquée pour son impact négatif sur les performances économiques nationales,¹³² certaines institutions et nations ont commencé à mettre en œuvre des mesures qui mettent l'accent sur le bien-être des populations, parallèlement à la croissance économique, comme critère d'évaluation du bien-être sociétal dans la politique économique. Le PNUD, par exemple, a mis au point un *Indice de développement humain* pour mesurer des dimensions importantes du développement humain, afin de mettre l'accent sur le fait que le taux de croissance économique ne peut constituer la mesure suprême du développement d'un pays.¹³³ En Inde, le ministère du Logement et des Affaires urbaines a mis au point un *Indice de facilité* de vie qui sert à mesurer la qualité de vie, la durabilité et les capacités économiques des citoyen.ne.s afin d'évaluer le succès des politiques économiques.¹³⁴ En plus de représenter un poids disproportionné pour les femmes et les filles du monde entier, les changements climatiques révèlent les inégalités actuelles par l'empreinte carbone plus faible des femmes (23,5 %) par rapport à celle des hommes (76,5 %), résultat d'une inégalité économique et sociale de longue date.¹³⁵ L'*Indice de bien-être économique durable* de Daly propose une alternative au PIB pour mesurer le développement qualitatif. Le

Rapport 2018 publié par la Base de données sur les inégalités mondiales indique que le PIB ne tient pas compte de la dépréciation du capital ou des externalités telles que la dégradation de l'environnement. En outre, la nouvelle méthodologie utilisée pour cette solution de rechange à la mesure du PIB tient compte des flux de revenus et des richesses extraterritoriales,¹³⁶ ce qui « peut changer beaucoup de choses pour certains pays. » La quête de la durabilité environnementale suppose également d'examiner le bien-être social en tenant compte de perspectives telles que la budgétisation du bien-être. Au Canada, les politiques publiques passées devraient être examinées du point de vue du développement durable et de leur impact sur le bien-être¹³⁸ des communautés autochtones.

L'examen des limites des ressources physiques conduit inévitablement à l'évaluation des industries énergétiques et de leurs sous-produits. L'Accord de Paris de 2015 et, plus récemment, la Conférence de l'ONU sur les changements climatiques (COP26) à Glasgow tenue en novembre 2021, a défini des cibles en matière d'émissions de gaz à effet de serre, des structures de plafonnement et d'échange de droits d'émission et des ressources, traitant ainsi l'environnement comme un BPM.¹³⁹ Des économistes estiment que l'intervention des gouvernements dans le secteur des combustibles fossiles est nécessaire, qu'il s'agit de faire jouer la fiscalité et la réglementation et de subventionner le développement de technologies de remplacement.

De même, on a eu recours à la théorie du coup de coude (également appelée « la théorie du *nudge* ») pour mettre en place un renforcement positif qui vise à influencer les comportements des consommateurs. Cela

a été le cas notamment des gouvernements américain et britannique dans le cadre de politiques nationales sur des mesures ciblant, entre autres, la réduction de l'obésité (santé publique) et la promotion de la sécurité.¹⁴⁰ Les mesures incitatives gouvernementales peuvent avoir recours à la taxation ou aux subventions, aux punitions ou aux récompenses, afin de favoriser l'adoption d'un comportement souhaité par la population. L'étude de l'économie comportementale évalue comment et si ces politiques fonctionnent réellement en utilisant des concepts tels que l'aversion pour le risque et l'effet de cadrage.¹⁴¹

Questions

Comment peut-on conceptualiser des politiques relatives à des biens publics basés sur la technologie, tels qu'Internet ?

Quels sont les rôles des interactions stratégiques et des coalitions entre les pays contributeurs ou non-contributeurs concernant des BPM donnés ?

Existe-t-il un conflit entre la préservation des biens mondiaux et la promotion des intérêts nationaux ou s'agit-il d'une fausse dichotomie ?¹⁴²

Quel est l'intérêt de garantir la protection et le financement publics des arts, des industries de la création et de la culture pour l'économie mondiale ?

Quels enjeux méritent d'être explorés en vue de réglementations gouvernementales destinées à donner un coup de coude ou à influencer le comportement humain ?

Comment atteindre les objectifs mondiaux en matière de durabilité sans surcharger une économie en pleine reprise ?

Comment le Canada peut-il mettre en œuvre un programme de relance économique qui soit durable sur le plan environnemental ?

Conclusion

Commerce international, technologies numériques, interdépendance mondiale, notion de biens publics, voilà quelques-uns des sujets proposés pour explorer les futures tendances des économies mondiales. Il est essentiel de tenter de comprendre les implications politiques et sociales à court et à long terme des politiques et de la responsabilité économiques, ainsi que leurs incidences sur le commerce, car l'aggravation des inégalités « ne peut être considérée comme une conséquence mécanique et inévitable de la mondialisation ou des changements technologiques. »¹⁴³

Pour concevoir des politiques qui ciblent le bien public, une piste consisterait à « ne plus considérer la technologie et l'éthique comme des acquis, mais comme des étapes dans la résolution du problème global. »¹⁴⁴

L'aggravation des inégalités est un processus qui trouve ses racines dans les époques précédentes, mais qui n'est pas inévitable. Le problème multiforme des inégalités soulève de nombreuses questions complexes, qui doivent être examinées selon une approche interdisciplinaire et collaborative, afin de proposer des réponses concrètes qui soient intelligentes, responsables et équitables. L'approche de l'économiste français Thomas Piketty pourrait nous inspirer des solutions. Celui-ci propose que la réflexion démocratique soit fondée sur le respect mutuel et le partage des connaissances : « Pour promouvoir l'égalité, nos sociétés doivent accueillir le choc des grandes idées, être des moteurs de l'innovation et du partage des connaissances »¹⁴⁵ et, ainsi, soutenir la démocratisation du savoir sous toutes ses formes.

Maintenant, plus que jamais, les leaders engagés doivent travailler avec une pluralité de perspectives pour trouver des solutions aux problèmes auxquels les économies mondiales sont confrontées.

Références

Note : Veuillez s'il-vous-plaît noter que le texte cité dans le corps de ce document-cadre sur les *Économies mondiales* est une traduction professionnelle de l'anglais au français.

¹ Organisation des Nations Unies, *Rapport sur l'économie numérique* (Genève: Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, 2021), 12 p. En ligne: CNUCED <https://unctad.org/system/files/official-document/der2021_overview_en_0.pdf>

² Lobell, S., & Ernstsen, J. « The liberal international trading order (LITO) in an era of shifting capabilities » (2021) 97(5) *International Affairs* 1489 at 1490.

³ Conseil de recherches en sciences humaines du Canada/Horizons de politiques Canada, « L'équilibre entre les risques et les avantages dans la nouvelle société de la surveillance », dans *La prochaine génération d'enjeux mondiaux émergents: 2018-21* (Ottawa: CRSH/Horizons de politiques Canada). En ligne: Horizons de politiques Canada <<https://horizons.gc.ca/en/2018/10/19/the-next-generation-of-emerging-global-challenges/#balancing-risks>>

⁴ Verdier, Pierre-Hugues, « The New Financial Extraterritoriality » (2013) 87 *The George Washington Law Review* 239.

⁵ Piketty, Thomas, *Le capital au XXI^e siècle* (Paris : Seuil, 2013), 696 p.

⁶ Santos, Alvaro, « Three Transnational Discourses of Labor Law in Domestic Reforms » (2010) 32(1) *University of Pennsylvania Journal of International Law* 123.

⁷ Tang, Chia-Hsien, Chin, Chih-Yu et Lee, Yen-Hsien, « Coronavirus disease outbreak and supply chain disruption: Evidence from Taiwanese firms in China » (2021) 46 *Research in International Business and Finance* 101355. DOI: <https://doi.org/10.1016/j.ribaf.2020.101355>; Free, C., & Hecimovic, A., « Global supply chains after COVID-19: the end of the road for neoliberal globalisation? » (2021) 34(1) *Accounting, Auditing & Accountability Journal* 58.

⁸ Hirsh, Michael, « Economists on the Run », *Foreign Policy*, Oct. 2019 (citing Paul Krugman, 2019). En ligne: Foreign Policy: <<https://foreignpolicy.com/2019/10/22/economists-globalization-trade-paul-krugman-china/>>

⁹ Balsa-Barreiro, José, Vié, Aymeri, Morales, Alfredo J. et Debrián, Manuel, « Deglobalization in a hyper-connected world » (2020) 6 *Palgrave Commun* 28. DOI: <https://doi.org/10.1057/s41599-020-0403-x>

¹⁰ Nuttall, T., « After Merkel », Special Report in *The Economist* (25 sept. 2021). En ligne: *The Economist* <<https://www.economist.com/special-report/2021/09/20/after-merkel>>

- ¹¹ Balsa-Barreiro et al., *op. cit.*
- ¹² Murphy, Sophia, « Food Security and International Trade: Risk, Trust, and Rules » (2015) 2(2) *Canadian Food Studies – La Revue canadienne des études sur l'alimentation* 88.
- ¹³ De Schutter, Oliver, *The World Trade Organization and the post-global food crisis agenda* (Genève: UN Special Rapporteur on the Right to Food, 2011) 20 p.
- ¹⁴ Rickard, Stephanie J., « Economic Geography, Politics and Policy » (2020) 23 *Annual Review of Political Science* 187 at 188; Autor, David H., Dorn, David, and Hanson, Gordon H., « The China syndrome: local labour market effects of import competition in the United States » (2013) 103(6) *American Economics Review* 2121.
- ¹⁵ Tonby, Oliver, Woetzel, Jonathan, Choi, Wonsik, Eloom, Karel, Dhawan, Rajat, Seong, Jeongmin et Wang, Patti, *Future of Asia* (McKinsey Global Institute: 2019) 79 p.
- ¹⁶ Quah, Danny, « The Global Economy's Shifting Centre of Gravity », 2(1) *Global Policy* 3.
- ¹⁷ Stiglitz, Joseph. « China Has Overtaken the U.S. as the World's Largest Economy », *Vanity Fair*, Dec. 2020.
- ¹⁸ Zang, Pepe et Prazeres, Tatiana Lacerda, *China's trade with Latin America is bound to keep growing. Here's why it matters* (Cologny/Genève: World Economic Forum, juin 2017). En ligne: World Economic Forum: <<https://www.weforum.org/agenda/2021/06/china-trade-latin-america-caribbean/>>
- ¹⁹ Alden, Christopher et Jiang, Lu, « Brave new world: debt, industrialization and security in China-Africa relations » 95(3) *International Affairs* 641. DOI: 10.1093/ia/iizo83.
- ²⁰ Rachman, Gideon, *Easternization: Asia's Rise and America's Decline from Obama to Trump and Beyond*, (New York: Other Press, 2017), 336 p.; Inglehart, Ronald F. and Norris, Pippa, *Trump, Brexit, and the Rise of Populism: Economic Have-Nots and Cultural Backlash*, HKS Working Paper No. RWP16-026, 29 juillet 2016. En ligne: SSRN: <https://ssrn.com/abstract=2818659> ou <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2818659>
- ²¹ Thomas, Chantal, « The WTO and Labor Rights: Strategies of Linkage », dans Joseph, S., Kinley, D. et Waincymer, J. (eds.), *The World Trade Organization and Human Rights. Interdisciplinary Perspectives* (ElgarEn ligne, 2009), 400 p. DOI: <https://doi.org/10.4337/9781781953044>
- ²² International Monetary Fund, « People's Republic of China », *IMF Country Report*, No. 18/240, 2018. En ligne: IMF <<https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2018/07/25/Peoples-Republic-of-China-2018-Article-IV-Consultation-Press-Release-Staff-Report-Staff-46121>>
- ²³ Tang, C-H. et al., *op. cit.*

- ²⁴ Shih, Willy C., « Global Supply Chains in a Post-Pandemic World », (2020) *Harvard Business Review*. En ligne: HBR <<https://hbr.org/2020/09/global-supply-chains-in-a-post-pandemic-world>>; Chenneveau, Didier, Mancini, Matteo et Shinghal, Sahil, « A resilient return for Asia's manufacturing and supply chains? » in *Future of Asia* (McKinsey Global Institute, 1 juin 2020). En ligne: McKinsey <<https://www.mckinsey.com/business-functions/operations/our-insights/a-resilient-return-for-asias-manufacturing-and-supply-chains>>
- ²⁵ UNCTAD, *Impact of the COVID-19 pandemic on trade and development: transitioning to a new normal*, UNCTAD/OSG/2020/1. En ligne: UNCTAD <<https://unctad.org/webflyer/impact-COVID-19-pandemic-trade-and-development-transitioning-new-normal>>
- ²⁶ World Trade Organization, « DG Okonjo-Iweala: Equitable Vaccine Access Key to Sustained Recovery for Growth and Trade », 13 avril 2021. En ligne: WTO <https://www.wto.org/english/news_e/news21_e/dgno_13apr21_e.htm>
- ²⁷ Çakmakli, Cem, Demiralp, Selva, Kalemli-Özcan, Sebnem, Yesiltas, Sevcan et Yildirim, Muhammed A., « COVID-19 and Emerging Markets: A SIR Model, Demand Shocks and Capital Flows », (2021) *NBER Working Paper Series* (Cambridge, MA: NBER, 2020, rev. 2021), 54 p. DOI: 10.3386/w27191; Global Preparedness Monitoring Board Secretariat, *A World in Disorder: Global Preparedness Monitoring Board Annual Report 2020* (Genève: World Health Organization, 2020), 51p. En ligne: GPMB <<https://www.gpmb.org/annual-reports/overview/item/2020-a-world-in-disorder>>
- ²⁸ Nations Unies, *Transforming Extractive Industries for Sustainable Development* (Genève: Nations Unies, mai 2021), 18 p. En ligne: Nations Unies <https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/sg_policy_brief_extractives.pdf>
- ²⁹ « Trade Wars, Trump Tariffs and Protectionism Explained », *BBC News*, 10 mai 2019. En ligne: BBC <<https://www.bbc.com/news/world-43512098>>
- ³⁰ Krugman, Paul, « Wonking Out: Economic Nationalism, Biden-Style », *The New York Times*, 11 juin 2021.
- ³¹ Astill, Jake, Dara, Rozita A, Campbell, Malcolm, Farber, Jeffrey M., Fraser, Evan DG, Sharif, Shayan, and Yada, Rickey Y., « Transparency in food supply chains: A review of enabling technology solutions » (2019) 91 *Trends in Food Science & Technology* 240.
- ³² Fraser, Evan. « How to Feed Nine Billion », *The Walrus*, 12 déc. 2012. En ligne: The Walrus <<https://thewalrus.ca/how-to-feed-nine-billion/>>
- ³³ FAO, IFAD, UNICEF, WFP et WHO, *The state of food security and nutrition in the world 2021: Transforming food systems for food security, improved nutrition and affordable healthy diets for all* (Rome: FAO, 2021), 240 p. En ligne: FAO: <<https://www.fao.org/documents/card/en/c/cb4474en/>>

³⁴ Conseil de recherches en sciences humaines du Canada/Horizons de politiques Canada, *op. cit.*

³⁵ Zhao, Guoqing, Liu, Shaofeng, Lopez, Carmen, Lu, Haiyan, Elgueta, Sebastian, Chen, Huilan et Boshkoska, Biljana Mileva, « Blockchain technology in agri-food value chain management: A synthesis of applications, challenges and future research directions », (2019) 109 *Computers in Industry* 83. ISSN 0166-3615, DOI: <https://doi.org/10.1016/j.compind.2019.04.002>.

³⁶ Carmela Annosi, Maria, Brunetta, Federica, Capo, Francesca et Heideveld, Laurens (2020), « Digitalization in the agri-food industry: the relationship between technology and sustainable development », 58 (8) *Management Decision*, 1737-1757. DOI: <https://doi.org/10.1108/MD-09-2019-1328>; Vadlamudi, Siddhartha, « Agri-Food System and Artificial Intelligence: Reconsidering Imperishability » (2018) 7(1) *Asian Journal of Applied Science and Engineering* 33.

³⁷ FAO, IFAD, UNICEF, WPF et WHO, *op. cit.*

³⁸ Acemoglu, Daron, Johnson, Simon et Robinson, James A., « The Rise of Europe: Atlantic Trade, Institutional Change and Economic Growth » (2005) 95(3) *American Economic Review* 546.

³⁹ Nunn, Nathan, « Understanding the Long-Run Effects of Africa's Slave Trades », dans S. Michalopoulos et E. Papaioannou (eds.), *The Long Economic and Political Shadow of History*, Vol.2 (CEPR Press, 2017), 37-49.

⁴⁰ Blackburn, Robin, *The Making of New World Slavery: From the Baroque to the Modern, 1492-1800* (London: Verso, 1998), 612 p.

⁴¹ Rothstein, Richard, *The Color of Law: A Forgotten History of How Our Government Segregated America* (New York: Liveright, 2017), 368 p.

⁴² Ford, Richard T, *The Race Card: How Bluffing About Bias Makes Race Relations Worse* (New York: Picador. Farrar, Straus et Giroux, 2009), 416 p.; Ford, Richard T, *Dress Codes: How the Laws of Fashion Made History* (New York: Simon & Schuster, 2021), 464 p.

⁴³ Almeida, Celia, « Health Security and the COVID-19 Pandemic: Health and Security for Whom? », *Think Global Health*, 19 août 2021. En ligne: Think Global Health <<https://www.thinkglobalhealth.org/article/health-security-and-COVID-19-pandemic-health-and-security-whom>>; Nay, Oliver, « Can a virus undermine human rights? » (2020) 5(5) *The Lancet Public Health*, e238-e239. DOI: [https://doi.org/10.1016/S2468-2667\(20\)30092-X](https://doi.org/10.1016/S2468-2667(20)30092-X)

⁴⁴ World Health Organization, *Addressing Human Rights as Key to the COVID-19 Response*, 21 avril 2020. En ligne: WHO <<https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331811/WHO-2019-nCoV-SRH-Rights-2020.1-eng.pdf>>

- ⁴⁵ Amon, Joseph J., Wurth, M., « A Virtual Roundtable on COVID-19 and Human Rights with Human Rights Watch Researchers », (2020) 22(1) *Health Hum Rights* 399. En ligne : NCBI <<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7348426/>>; Kelley, Maureen, Ferrand, Rashida A., Muraya, Kui, Chigudu, Simukai, Molyneux, Sassy, Pai Madhukar, et al., « An appeal for practical social justice in the COVID-19 global response in low-income and middle-income countries », (2020) 8(7) *The Lancet Global Health* E888. DOI: [https://doi.org/10.1016/S2214-109X\(20\)30249-7](https://doi.org/10.1016/S2214-109X(20)30249-7)
- ⁴⁶ WTO, *op. cit.*
- ⁴⁷ United Nations, *op. cit.*
- ⁴⁸ Ibid, rf. Addison, T. (2020). Extractives for Development (E4D)- Risks and Opportunities, UNU-WIDER. En ligne: UNU-WIDER <<https://www.wider.unu.edu/project/extractives-development-e4d-%E2%80%93-risks-and-opportunities>>
- ⁴⁹ *Ibid.*
- ⁵⁰ Simons, Penelope et Macklin, Audrey, *The Governance Gap: Extractive Industries, Human Rights, and the Home State Advantage* (London et New York: Routledge. Taylor & Francis Group, 2014), 498 p.
- ⁵¹ United Nations, *Guiding principles on business and human rights: Implementing the United Nations « Protect, Respect and Remedy » framework* (New York et Genève: United Nations Human Rights Office of The High Commissioner, 2011), 35 p. En ligne: OHCHR <https://www.ohchr.org/Documents/Publications/GuidingPrinciplesBusinessHR_EN.pdf>
- ⁵² OECD, *OECD Due Diligence Guidance for Responsible Business Conduct* (Paris: OECD, 2018), 96 p. En ligne: OECD <[OECD-Due-Diligence-Guidance-for-Responsible-Business-Conduct.pdf](https://www.oecd.org/due-diligence/guidance-for-responsible-business-conduct/)>
- ⁵³ Diggs Groulx, Elise, Regan, Mitt et Parance, Beatrice, « Business and Human Rights as a Galaxy of Norms » (2019) 50(2) *Georgetown Journal of International Law* 309.
- ⁵⁴ *Code de Commerce [C. com.]* [Commercial Code] art. L. 225-102-4
- ⁵⁵ Diggs Groulx, E. et al., *op cit.*
- ⁵⁶ Directive 2014/95/UE du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2014 modifiant la directive 2013/34/UE en ce qui concerne la publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité par certaines grandes entreprises et certains groupes Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE. JO L 330 du 15.11.2014, 1 dans Diggs Groulx, E. et al., *op cit.*
- ⁵⁷ *Companies Act* 2006, c.46 (Eng.)
- ⁵⁸ *Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif*, L.C. 2014, c. 39.

- ⁵⁹ Ciupa, Kristin et Zalik, Anna, « Enhancing corporate standing, shifting blame: An examination of Canada's Extractive Sector Transparency Measures Act » (2020) 7(3) *The Extractive Industries and Society* 826. DOI: <https://doi.org/10.1016/j.exis.2020.07.018>; Manirabona, Amissi Melchiade and Cárdenas, Yenny Vega (eds.), *Extractive Industries and Human Rights in an Era of Global Justice: New Ways of Resolving and Preventing Conflicts* (Toronto: Lexis-Nexis Canada, 2019), 444 p.
- ⁶⁰ Alden, Christopher et Jiang, Lu, « Brave new world: debt, industrialization and security in China-Africa relations » (2019) 95(3) *International Affairs* 641. DOI: 10.1093/ia/iizo83
- ⁶¹ Business and Human Rights Resource Centre, « *Going out* » responsibly. *The Human Rights Impact of China's Global Investments*, août 2021, 34 p. En ligne: Business & Human Rights Resource Centre <https://media.business-humanrights.org/media/documents/2021_BHRRC_China_Briefing.pdf>; Alden, C. and Jiang, L., *op. cit.*
- ⁶² Enns, Charis, Andrews Nathan et Grant, Andrew J., « Security for whom? Analysing hybrid security governance in Africa's extractive sectors » (2020) 96 (4) *International Affairs* 995 at 995.
- ⁶³ *Ibid.*
- ⁶⁴ *Ibid.*
- ⁶⁵ Feldstein, Steven, *The Global Expansion of AI Surveillance*, Carnegie Endowment for International Peace Working Paper (Washington: Carnegie Endowment, 2019), 36 p.
- ⁶⁶ Conseil de recherches en sciences humaines du Canada/Horizons de politiques Canada, *op. cit.*
- ⁶⁷ Feldstein, S., *op. cit.*; Zeng, Jinghan. « Securitization of Artificial Intelligence in China » (2021) *The Chinese Journal of International Politics, Advance Article 1*.
- ⁶⁸ Fraser, E. 2020, *op. cit.*
- ⁶⁹ Sachs, Jeffrey D., « Some Brief Reflections on Digital Technologies and Economic Development » (2019) 33(2) *Ethics & International Affairs* 159.
- ⁷⁰ Gielens, Katrijn et Steenkamp, Jan-Benedict E.M., « Branding in the era of digital (dis) intermediation » (2019) 36(3) *International Journal of Research in Marketing* 367. DOI: <https://doi.org/10.1016/j.ijresmar.2019.01.005>; Kahn, Barbara, Inman, J. Jeffrey et Verhoef, Peter C., « Consumer response to the evolving retailing landscape » (2018) 3(3) *Journal of the Association for Consumer Research* 255.
- ⁷¹ Paintal, Simran, « Ecommerce and Online Security » (2021) 12(1) *International Journal of Management* 682 at 682.
- ⁷² *Ibid.*
- ⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ Soni, Vishal Dineshkumar, « Emerging Roles of Artificial Intelligence in ecommerce » (2020) 4(5) *International Journal of Trend in Scientific Research and Development (IJTSRD)*.

⁷⁵ Paintal, Simran, *op. cit.* at 683

⁷⁶ *Ibid.*; Roy, Abhimanyu, Sun, Jingyi, Mahoney, Robert, Alonzi, Loreto, Adams, Stephen et Beling, Peter, « Deep learning detecting fraud in credit card transactions » (2018) *Systems and Information Engineering Design Symposium (SIEDS)* 129-134, DOI: 10.1109/SIEDS.2018.8374722.

⁷⁷ Roy A. et al., *op. cit.*

⁷⁸ Tørsløv, Thomas R., Wier, Ludvig S. et Zucman, Gabriel, « Externalities in International Tax Enforcement: Theory and Evidence » *Working Papers*, WP26899 (Cambridge: National Bureau of Economic Research, Mars 2020). En ligne: NBER <<https://www.nber.org/papers/w26899>>

⁷⁹ Kenney, Martin, Bearson, Dafna, & Zysman, John, « The platform economy matures: measuring pervasiveness and exploring power » (2021) *Socio-Economic Review*, Advance Article 1 at 2, rf. Gawer, A., « Bridging Differing Perspectives on Technological Platforms: Toward an Integrative Framework » 43 *Research Policy* 1239.

⁸⁰ *Ibid.*, rf. En ligne: Census Bureau (2020a) <<https://www.census.gov/eos/www/naics/faqs/faqs.html#q14>>.

⁸¹ Kenney M. et al., *op. cit.*

⁸² *Ibid.*

⁸³ Piketty, T. *op. cit.*

⁸⁴ Mazzucato, Mariana, « Let's Make Private Data Into a Public Good », (2018) 121 (4) *MIT Technology Review*. En ligne: *MIT Technology Review* <<https://www.technologyreview.com/2018/06/27/141776/lets-make-private-data-into-a-public-good/>>

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ Veneris, Andreas, Park, Andreas, Long Fan et Puri, Poonam, « Central Bank Digital Loonie: Canadian Cash for a New Global Economy », *Final Report for the Bank of Canada's Model X Challenge / Osgoode Legal Studies Research Paper* (Osgoode: York University, 11 février 2021), 72 p.

⁸⁷ *Ibid.* at p. 2.

⁸⁸ *Ibid.* at p. 1.

⁸⁹ Carolino, Bernise, « Bank chooses digital currency proposals submitted by Osgoode professor, other academic researchers », *Canadian Lawyer Magazine* (23 février 2021), En ligne: *Canadian Lawyer Magazine* <<https://www.canadianlawyermag.com/practice-areas/corporate-commercial/bank-chooses-digital-currency-proposals-submitted-by-osgoode-professor-other-academic-researchers/338066>>

⁹⁰ Veneris et al., *op. cit.*

⁹¹ World Economic Forum Digital Currency Governance Consortium, « Vision for 2020 Deliverables: Briefing Paper », *Briefing Paper* (Cologne/Genève: World Economic Forum, Jan. 2021), 35p. En ligne: WEF <http://www3.weforum.org/docs/WEF_Digital_Currency_Governance_Consortium_2021.pdf>

⁹² Barone, Jennifer, « Scientist of the Year Notable: Hans Rosling », *Discover Magazine* (Dec. 6, 2007). En ligne: Discover Magazine <<https://www.discovermagazine.com/health/scientist-of-the-year-notable-hans-rosling>>.

⁹³ Howell, Catherine et West, Darrell M., « The internet as a human right », *Center for Technology Innovation at Brookings* (7 novembre 2016). En ligne: Brookings <<https://www.brookings.edu/blog/techtank/2016/11/07/the-internet-as-a-human-right/>>

⁹⁴ Grossman, Gene et Helpman, Elhanan, « Outsourcing in a Global Economy » (2005) 72 *Review of Economic Studies* 135.

⁹⁵ Casilli, Antonio, « Digital Labor Studies Go Global: Toward a Digital Decolonial Turn » (2017) 11 *International Journal of Communication* 3934.

⁹⁶ Brophy, Enda et Grayer, Seamus Bright, « Platform Organizing. Tech Worker Struggles and Digital Tools for Labour Movements », in Dolber, B., Rodino-Colocino, M., Kumanyika, C. and Wolfson, T. (eds.), *The Gig Economy* (New York: Routledge, 2021), 16 p.

⁹⁷ UNCTAD, « Digital Economy Report 2021 », *UNCTAD/DER/2021 Report* (Genève: UNCTAD, 2021). En ligne: UNCTAD <https://unctad.org/system/files/official-document/der2021_overview_en_0.pdf>

⁹⁸ Roberts, Elisabeth, Beel, David, Philip, Lorna et Townsend, Leanne, « Rural Resilience in a Digital Society: Editorial » (2017) 54 *Journal of Rural Studies* 355. DOI: <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2017.06.010>; Graham, Mark, Hale, Scott, & Stephens, Monica, « Featured graphic: Digital divide: the geography of Internet access » (2012) 44(5) *Environment and Planning A* 1009; Townsend, Leanne, Sathiaseelan, Arjuna, Fairhurst, Gorry et Wallace, Claire, « Enhanced broadband access as a solution to the social and economic problems of the rural digital divide » (2013) 28(6) *Local Economy* 580; Vogels, Emily A., « Some digital divides persist between rural, urban and suburban America », *Pew Research Center* (Aug. 19, 2021). En ligne: Pew Research Center <<https://www.pewresearch.org/fact-tank/2021/08/19/some-digital-divides-persist-between-rural-urban-and-suburban-america/>>

- ⁹⁹ Herold, Benjamin, « Technology in Education: An Overview », *Education Week* (5 février 2016). En ligne: Education Week <https://tedna.org/wp-content/uploads/2016/02/technology-in-education_-an-overview-education-week.pdf>; Lembani, Reuben, Gunter, Ashley, Breines, Markus et Dalu, Mwazvita Tapiwa Beatrice, « The same course, different access: the digital divide between urban and rural distance education students in South Africa » (2020) 44(1) *Journal of Geography in Higher Education* 70. DOI: [10.1080/03098265.2019.1694876](https://doi.org/10.1080/03098265.2019.1694876); Blanchard, Margaret R., LePrevost, Catherine E., Tolin, A. Dell et Gutierrez, Kristie S., « Investigating Technology-Enhanced Teacher Professional Development in Rural, High-Poverty Middle Schools » (2016) 45(3) *Educational Researcher* 207. DOI: [10.3102/0013189X16644602](https://doi.org/10.3102/0013189X16644602)
- ¹⁰⁰ Eckhardt, Jenni, Nykanen, Lasse, Aapaoja, Aki et Niemi, Petri, « MaaS in rural areas – case Finland » (2018) 27 *Research in Transportation Business & Management* 75; Yanocha, Dana, Mason, Jacob & Hagen, Jonas, « Using data and technology to integrate mobility modes in low-income cities » (2021) 41(3) *Transport Reviews* 262.
- ¹⁰¹ Furuholt, Bjørn et Saebø, Øystein, « The role telecentres play in providing e-government services in rural areas » (2017) 84(1) (e12006) *E J info Sys Dev Countries*. DOI: <https://doi.org/10.1002/isd2.12006>
- ¹⁰² Nedungadi, Prema, Jayakumar, Akshay et Raman, Raghu, « Personalized Health Monitoring System for Managing Well-Being in Rural Areas » (2018) 42 *J Med Syst* 22; Guo, Jonathan et Li, Bin, « The Application of Medical Artificial Intelligence Technology in Rural Areas of Developing Countries » (2018) 2(1) *Health Equity* 174. DOI: [10.1089/heq.2018.0037](https://doi.org/10.1089/heq.2018.0037); Hoeft, Theresa J., Fortney, John C., Patel, Vikram et Unützer, Jürgen, « Task-Sharing Approaches to Improve Mental Health Care in Rural and Other Low-Resource Settings: A Systematic Review » (2018) 34 *The Journal of Rural Health* 48; Dong Li, « 5G and intelligence medicine—how the next generation of wireless technology will reconstruct healthcare? » (2019) 2(4) *Precision Clinical Medicine* 205.
- ¹⁰³ Hardy, Jean, Phelan, Chanda, Vigil-Hayes, Morgan, Makoto Su, Norman, Wyche, Susan et Sengers, Phoebe, « Designing from the rural » (2019) 6(4) *ACM Interactions* 37.
- ¹⁰⁴ Flynn, Kerry, « Facebook bans news in Australia as fight with government escalates », *CNN* (19 février 2021). En ligne: CNN <<https://www.cnn.com/2021/02/17/media/facebook-australia-news-ban/index.html>>; Kaye, Byron, « Facebook refuses to negotiate licensing deal with Australia publisher », *Global News* (25 juin 2021). En ligne: Global News <<https://globalnews.ca/news/7980686/facebook-australia-En-ligne-law/>>
- ¹⁰⁵ Krugman, Paul, « 2020 Was the Year Reaganism Died », *The New York Times* (28 décembre 2020).
- ¹⁰⁶ Piketty T., 2019, *op. cit.*
- ¹⁰⁷ Brick, Michael, « Is Google Making the Digital Divide Worse? », *Newsweek* (20 février 2014).

- ¹⁰⁸ Bodansky, Daniel, « What's in a Concept? Global Public Goods, International Law, and Legitimacy » (2012) 23(3) *European Journal of International Law* 651.
- ¹⁰⁹ *Ibid.*, rf. Samuelson, Paul A., « The Pure Theory of Public Expenditure » (1954) 36 *Rev Economics and Statistics* 387; Olson, Marcur, *The Logic of Collective Action: Public Goods and the Theory of Groups* (Cambridge/London: Harvard University Press, 1965, 1971), 185 p.
- ¹¹⁰ Kaul, Inge, « Global Public Goods: What Role for Civil Society? » (2001) 30(3) *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly* 588.
- ¹¹¹ Kaul, Inge et Mendoza, Ronald U., « Advancing the Concept of Global Public Goods », dans I. Kaul, P. Conceição, K. Le Goulven et R. U. Mendoza (eds.), *Providing Global Public Goods: Managing Globalization* (New York: Oxford University Press, 2003), 669 p.
- ¹¹² Kaul, Inge, « Global Public Goods: Explaining their Underprovision » (2012) 15(3) *Journal of International Economic Law* 729.
- ¹¹³ *Ibid.* at 729.
- ¹¹⁴ Hoffman, Steven J., Savulescu, Julian, Giubilini, Alberto, Kirchhelle, Claas, Van Katwyk, Susan Rogers, Weldon, Isaac, Campus, Brooke, Harrison, Mark, Maslen, Hannah et McLean, Angela, « Governing the Global Antimicrobial Commons. Introduction to Special Issue » (2020) 28(2) *Health Care Analysis*. DOI: 10.1007/s10728-019-00388-4.
- ¹¹⁵ *Ibid.*
- ¹¹⁶ G20 Research Group, *G20 Riyadh Summit: Leaders' Declaration*, G20 Saudi Arabia 2020 Riyadh Summit, November 21-22, 2020. En ligne: G20 Research Group <<http://www.g20.utoronto.ca/2020/2020-g20-leaders-declaration-1121.html>>
- ¹¹⁷ Buchholz, Wolfgang et Todd Sandler, « Global Public Goods: A Survey » (2021) 59(2) *Journal of Economic Literature* 488 at 488.
- ¹¹⁸ Kaul et Mendoza, *op. cit.* at 44.
- ¹¹⁹ Bakker, Karen, « The Business of Water: Market Environmentalism in the Water Sector » (2014) 39 *Annual Review of Environment and Resources*, 469-94; Bakker, Karen, « 'The Commons' Versus the 'Commodity': Alter-globalization, Anti-privatization and the Human Right to Water in the Global South » (2007) 39(3) *Antipode*; Kaul, Inge, « Global Public Goods: What Role for Civil Society? » (2001) 30(3) *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly* 588.
- ¹²⁰ Garrity, John, « Getting Connected: The Internet and its Role as a Global Public Good » (2017) 18(1) *Georgetown Journal of International Affairs* 6.
- ¹²¹ United Nations Human Rights Council, « Promotion and protection of all human rights, civil, political, economic, social and cultural rights, including the right to development », dans l'item 3 du programme, résolution 32: *The promotion, protection and enjoyment of human rights on the Internet* (Genève, UNHRC, 17 juin 2016).

¹²² *Ibid.*

¹²³ West, Darrell M., « Internet Shutdowns Cost Countries \$2.4 Billion Last Year », *Report of the Center for Technology Innovation at Brookings* (Washington, D.C.: Brookings Institution, octobre 2016). En ligne: Brookings <<https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/10/internet-shutdowns-v-3.pdf>>

¹²⁴ UNESCO, « Re-shaping Global Policies. Advancing Creativity for Development », *Launch of the 2018 Global Report Press Pack* (Paris: UNESCO, 14 décembre 2017). En ligne: <<https://en.unesco.org/creativity/global-report-2018>>

¹²⁵ Meyrick, Julian et Barnett, Tully, « From public good to public value: arts and culture in a time of crisis » (2021) 30(1) *Cultural Trends* 75-90, DOI: [10.1080/09548963.2020.1844542](https://doi.org/10.1080/09548963.2020.1844542); Potts, Jason, « Are the Arts and Culture a Public Good? » *The Conversation* (5 août 2014).

¹²⁶ Bernard, Marie-Christine et McMaster, Megan, *StatsCan COVID-19. Data to Insights for a Better Canada. Financial Impacts of the COVID-19 Pandemic on the culture, arts, entertainment and recreation industries in 2020* (Ottawa: StatsCan, 17 août 2021). En ligne: StatsCan <<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2021001/article/00033-eng.htm>>

¹²⁷ Francioni, Francesco, « Public and Private in the International Protection of Global Cultural Goods », (2012) 23(3) *European Journal of International Law* 719 at 722.

¹²⁸ Whatley, Sarah, Cisneros, Rosamaria K. et Sabiescu, Amalia (eds.), *Digital Echoes: Spaces for Intangible and Performance-based Cultural Heritage* (Cham: Palgrave MacMillan, 2018), 341 p.

¹²⁹ Meyrick J. et Barnett, T., *op. cit.*

¹³⁰ Daly, Herman, « Economics for a Full World », essay adapted from a speech delivered on the occasion of the Blue Planet Prize in *Great Transition Initiative* (novembre 2014). En ligne: *Great Transition Initiative* <<https://greattransition.org/publication/economics-for-a-full-world>>

¹³¹ World Economic Forum, *World Economic Forum Launches Call to Action for Governments to Set Targets beyond GDP Growth to Guide Economic Recovery* (Oct. 2020). En ligne: Weforum <<https://www.weforum.org/press/2020/10/world-economic-forum-launches-call-to-action-for-setting-targets-beyond-gdp-growth-to-guide-economic-recovery>>

¹³² Santos, Alvaro, *op. cit.*

¹³³ United Nations Development Programme, « Human Development Index (HDI) », *Human Development Reports*, 2015. En ligne: UNDP <<http://hdr.undp.org/en/content/human-development-index-hdi>>

¹³⁴ Kapoor, Amit et Debroy, Bibek, « GDP is Not a Measure of Human Well-Being », *Harvard Business Review* (4 octobre 2019). En ligne: HBR <<https://hbr.org/2019/10/gdp-is-not-a-measure-of-human-well-being>>

- ¹³⁵ Chalifour, Nathalie, « How a Gendered Understanding of Climate Change Can Help Shape Canadian Climate Policy », in M. G. Cohen (ed.), *Climate Change and Gender in Rich Countries: Work, Public Policy and Action*, (New York: Routledge, 2017), 233-249.
- ¹³⁶ Tørsløv, Thomas R., Wier, Ludvig S. et Zucman, Gabriel, *op. cit.*
- ¹³⁷ Alvaredo, Facundo, Chancel, Lucas, Piketty, Thomas, Saez, Emmanuel et Zucman, Gabriel (eds.), *World Inequality Report 2018* (Cambridge: Harvard University Press, 2018), 344 p.
- ¹³⁸ Helliwell, John F., Layard, Richard, Sachs, Jeffrey D., De Neve, Jan-Emmanuel, Aknin, Lara B. et Wang, Shun, *World Happiness Report* (New York: Sustainable Solutions Network, 2021), 208 p. En ligne: SDSN <happiness-report.s3.amazonaws.com/2021/WHR+21.pdf>; Daly, *op. cit.*
- ¹³⁹ Accord de Paris, Doc. Off UNFCCC, 21e sess, annexe, Doc NU FCCC/CP/2015/10/Add.1 (2016) (entré en vigueur le 4 novembre 2016).
- ¹⁴⁰ Piketty, Thomas, *Capital et idéologie* (Paris: Seuil, 2019), 1150 p.
- ¹⁴¹ Kahneman, Daniel, « Maps of Bounded rationality: Psychology for Behavioral Economics » (2003) 93(5) *The American Economic Review* 1449.
- ¹⁴² Erthal Abdenur, Adriana et Maiara Folly, « National Interests, Global Goods » in *SDGs: Building Back Better*, une publication d'UNA-UK offrant une analyse et des recommandations pour atteindre les objectifs de développement durable (23 oct. 2020). En ligne: UNA-UK <<https://www.sustainablegoals.org.uk/national-interests-global-goods/>>
- ¹⁴³ Alvaredo, Facundo, *op. cit* at 108.
- ¹⁴⁴ Daly, H., *op. cit.*
- ¹⁴⁵ Piketty T., 2019, *op. cit.*



La Fondation Pierre Elliott Trudeau est un organisme de bienfaisance indépendant et sans affiliation politique créé en 2001 pour rendre hommage à l'ancien premier ministre. Avec l'appui de la Chambre des communes, le gouvernement du Canada lui a confié en 2002 la gestion du Fonds pour l'avancement des sciences humaines et sociales. La Fondation bénéficie aussi du soutien de ses donateur.rice.s. Grâce à ses bourses doctorales, ses *fellowships*, son programme de mentorat et ses événements publics, la Fondation suscite la réflexion et l'engagement relativement à quatre thèmes cruciaux pour les Canadien.ne.s : les droits de la personne et la dignité humaine, la citoyenneté responsable, le Canada et le monde, et les populations et leur environnement naturel.

www.fondationtrudeau.ca

Remerciements

Le document cadre sur les *Économies mondiales* a été élaboré par le personnel de la Fondation en collaboration avec les membres et les administrateur.rice.s, ainsi qu'avec les boursier.e.s, *fellows* et mentor.e.s de la Fondation, sur une période de plusieurs mois.

La Fondation tient à remercier tout particulièrement les membres et les administrateur.rice.s qui ont siégé au comité consultatif stratégique de la Fondation en 2021 : Thomas Axworthy (président du comité consultatif stratégique), Dyane Adam, John English, Marc Renaud, Sean Riley, Alexandre Trudeau, Jennifer Welsh et Sanni Yaya.

La Fondation tient également à souligner l'aide, les conseils et l'expertise de sa généreuse communauté pour la conception d'*Économies mondiales*. Nous remercions tout particulièrement Alain-Désiré Nimubona (boursier 2004), Pierre-Hugues Verdier (boursier 2006), Jennifer Clapp (*fellow* 2013), Evan Fraser (*fellow* 2014), Poonam Puri (*fellow* 2016), Elaine Feldman (mentore 2016) et Jean Lebel (mentor 2016).

Découvrir

Inspirer

Avancer

